

COMMUNE D'ITEUIL

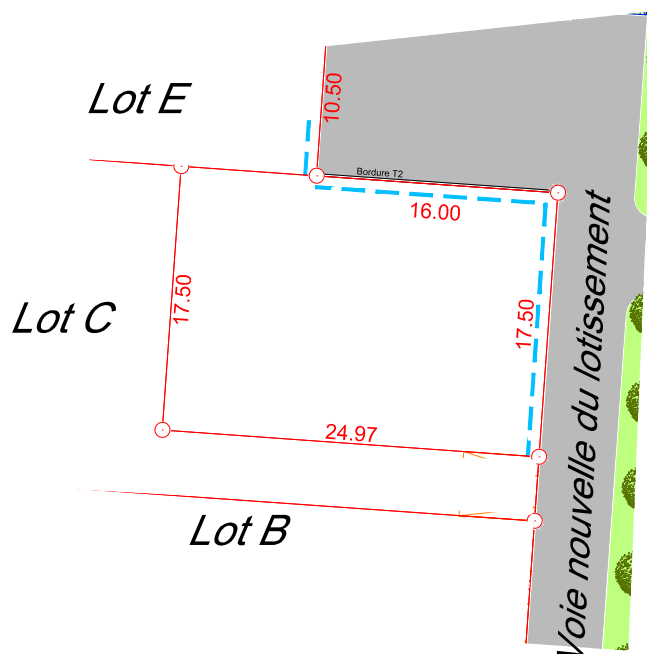
Lotissement " Les Mais 2 "

Lieu-dit " Le Bocage "

Permis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n° PA 086 113 22 A0001
en date du 16/03/2022



PLAN DE VENTE DU LOT D



Echelle : 1/500

PLAN DE SITUATION (sans échelle)



Superficie : 437m² Surface de plancher : 250 m²

Réf. cadastrale : C n°1182

LÉGENDE :

- Limite de lot
- - - Accès autorisés aux lots
- Borne OGE nouvelle
- Revêtement en enrobé
- Arbre

Engazonnement

Nota : La position des branchements, des différents aménagements, des principes liés au règlement du lotissement est donnée à titre indicatif. Elle fera l'objet d'une vérification auprès du maître d'ouvrage du lotissement concerné.

Ces données sont issues du fichier DCE01 fourni par Abscisse VRD CONSEIL sous le numéro de dossier 22938 réalisé le 28/03/2022



DOSSIER : 23006

LE 07/02/2023

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.

Dressé par le cabinet **ABSCISSE GÉO-CONSEIL**
anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merle

3, Rue des Courlis - BP26
86281 SAINT-BENOIT Cedex

TEL : 05.49.01.37.77
Email : contact@abscisse-gc.fr

16, Grand' Rue
86500 MONTMORILLON

TEL : 05.49.91.16.55
Email : montmorillon@abscisse-gc.fr